

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

Métropole de Lyon

Nombre de membres
art. 16 Code Municipal : **35**

en exercice : **35**

qui ont pris part à la
délibération **35**

OBJET

12

**Approbation du compte
de gestion 2023**

République Française

Accusé de réception en préfecture
069-216902023-20240403-DCM-20240403-12-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception en préfecture : 08/04/2024

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2024

Liste des délibérations publiée le 11 avril 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : Mme Emmanuelle VIEUX-ROCHAS

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,

Directeur général des services

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE
MOUSSA, BARRELLON, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET,
NOVENT, BOIRON, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, GUERINOT,
BARRIER, PONS, FUSARI, JACOLIN, FUGIER, ASTRE
(pouvoir à Mme BAZAILLE jusqu'au rapport n° 2), ESCOFFIER,
DUPUIS, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES,
MOREL-JOURNEL, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-
ROCHAS, LATHUILIÈRE, MIHOUBI, KOWALSKI,
MAMASSIAN, SCHMIDT, de PARDIEU,

Membres absents excusés : MM. REPLUMAZ (pouvoir à
Mme LATHUILIÈRE), GILLET (pouvoir à M. SCHMIDT).

Madame le Maire propose pour le budget principal de la Ville d'approuver le compte de gestion 2023 de la Trésorière principale, en tout point conforme au compte administratif 2023 de ce budget.

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- APPROUVER le compte de gestion 2023 de la Trésorerie Principale portant sur le budget principal de la Ville,

- AUTORISER madame le Maire à le signer.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte de gestion 2023 de la Trésorerie Principale portant sur le budget principal de la Ville,

- AUTORISE madame le Maire à le signer.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI